



CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs les membres du conseil municipal sont conviés en Mairie le :

JEUDI 5 FÉVRIER 2026, à 18h30, en Mairie,

Pour débattre de l'ordre du jour suivant :

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 18 décembre 2025 ;

Information sur les décisions prises, depuis le dernier conseil municipal, par délégation donnée au maire en vertu des articles L.2122-22 et 23 du CGCT ;

ADMINISTRATION GÉNÉRALE – FINANCES – RH

AG – Délégation de Service Public – Golf et club-house de la Rosière – Approbation des tarifs de l'été 2026

RH – Tableaux des effectifs – Emplois permanents – Modification – Approbation

RH – Avantages en nature du personnel communal – Approbation

FIN – Subventions 2026 attribuées aux associations – Approbation

FIN – Taux d'imposition 2026 – Approbation

FIN – Budget primitif 2026 – Budget principal – Approbation

FIN – Budget primitif 2026 – Budget location gestion d'immeubles – Approbation

FIN – Budget primitif 2026 – Budget Régie de Transport – Approbation

URBANISME – FONCIER

FON – Vente du reliquat à l'indivision GAIDE – SEGARA – Rue du Gollet – La Rosière

QUESTIONS DIVERSES

Montvalezan, le 29 janvier 2026

Le Maire,

Jean-Claude FRAISSARD

